

## Informations générales

Email de contact : petr-garonne-quercy-gascogne@orange.fr

Date de signature du CRTE : 17 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR Garonne Quercy Gascogne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 30 juillet 2021

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: PETR Garonne-Quercy-Gascogne, nature: PETR, SIREN: 200060523
- Nom: Tarn-et-Garonne, nature: département, SIREN: 82

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- LEADER
- Contrat de ruralité
- Contrat de ville et de cohésion urbaine
- Contrat territorial Occitanie
- Contrat Bourg centre Occitanie
- Contrat local de Santé
- Contrat Grand Site occitanie
- Contrat régional unique

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Territoires d'industrie
- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Ambition n°1 : Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire
- Orientation n°1-1 : Renforcer la dynamique économique en maintenant et modernisant le tissu local et en attirant de nouvelles activités
- Orientation n°1-2 : Etre support au développement de l'ensemble de l'économie et favoriser les nouvelles formes de travail
- Orientation n°1-3 : Soutenir l'activité touristique et culturelle et s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques
- Ambition n°2 : Consolider la cohésion et la solidarité territoriale
- Orientation n°2-1 : Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial
- Orientation n°2-2 : Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité
- Orientation n°2-3 : Maintenir la vitalité des activités socio-culturelles, vecteur de cohésion sociale en faveur de tous les publics
- Orientation n°2-4 : Assurer la sécurisation des personnes et des infrastructures
- Ambition n°3 : Engager durablement la transition écologique
- Orientation n°3-1 : Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager la réhabilitation des friches urbaines et d'activités
- Orientation n°3-2 : Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme
- Orientation n°3-3 : Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale
- Orientation n°3-4 : Accompagner la transition énergétique pour réduire les consommations et développer les Energies Renouvelables (EnR)
- Orientation n°3-5 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique
- Orientation n°3-6 : Développer l'économie circulaire et assurer une valorisation durable des déchets

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Emploi et Insertion
- Economie, production et consommation durable
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Sensibilisation et animation de la transition
- Tourisme durable
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Economie sociale et solidaire
- Commerce, artisanat de proximité
- Tiers Lieux
- Formation professionnelle
- Loisirs
- Culture et patrimoine
- Santé et soins
- Usages et inclusion numériques
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 132

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 840

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- Préfecture de Tarn-et-Garonne
- Nom: PETR Garonne-Quercy-Gascogne, nature: PETR, SIREN: 200060523
- Nom: Tarn-et-Garonne, nature: département, SIREN: 82

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Les 6 communautés de communes du PETR, conférence des maires du PETR, et commission Projet de territoire & contractualisations du PETR

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques : collège privé du GAL LEADER et Comité local Territoire d'industrie

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- CEREMA
- Bureau étude sans aide ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses  
d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales  
et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses  
opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses  
opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :  
0€